



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1805**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1805 intitulé :

Règlement autorisant l'acquisition du lot 6 427 855 et les honoraires professionnels afférents en décrétant une dépense et un emprunt de 2 623 000 \$ à ces fins

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 15 mars 2021 et modifié par la résolution 21-07-575 le 5 juillet 2021.

QUE le règlement a été approuvé le 9 juillet 2021 conformément à la loi pour un montant de 2 623 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce treizième (13^e) jour du mois de juillet deux mille vingt et un (2021).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca